

Extrait du SNUipp-FSU 65

<http://65.snuipp.fr>

Elèves en situation de handicap : la rentrée 2007

- Archives - année 2010 / 2011 - L'école - ASH (ex AIS) - l'ASH en général -



Date de mise en ligne : jeudi 20 septembre 2007

SNUipp-FSU 65

Suite à une demande faite avant les vacances, le SNUipp a été reçu par le cabinet de Xavier Darcos le vendredi 24 août pour aborder la question de la professionnalisation et de la formation des auxiliaires de vie scolaire et d'une manière plus générale, de tous les besoins liés à la scolarisation des élèves en situation de handicap.

1- 2700 AVS-I supplémentaires

L'annonce des 2700 AVS-i supplémentaires, employés sur des postes d'assistants d'éducation, a été confirmée et reçue positivement par le SNUipp : c'est une avancée certaine dans un contexte budgétaire qui interdit tout nouveau recrutement. Mais c'est encore loin du compte : le ministère lui-même avait reconnu un besoin de 4800 postes. D'autant plus que les chiffres des effectifs actuels ne sont pas clairs du fait de la multiplicité des dispositifs d'emplois (AVS-i, EVS-ASH sous CAE ou CAV...),

Le recrutement de ces AVS doit normalement avoir déjà débuté dans les départements, l'objectif étant de rendre ce dispositif opérationnel avant la fin du mois de septembre. Parallèlement, une formation minimale de 60 heures doit être organisée pour ces personnels. La lettre de la DGESCO aux recteurs précise en outre que cette formation doit également être dispensée pour les EVS exerçant des missions d'AVSi.

Ce sont les IEN ASH qui sont responsables de ce dispositif, tout comme du fonctionnement et de l'organisation du service des AVS.

2- Un avenir encore incertain

Pour l'avenir, le ministère annonce une réflexion sur la professionnalisation avec l'idée de créer une « filière diplômante, qualifiante, inter-ministérielle avec validation des acquis de l'expérience ». Ce métier pourrait s'inscrire dans les métiers de l'accompagnement (petite enfance, dépendance, handicap..) qui sont appelés à se développer. Mais pour autant, « il n'est pas question de créer un nouveau corps ». Des groupes de travail sont prévus avec le ministère du travail, de l'emploi et de la solidarité (Xavier Bertrand et Valérie Létard pour les personnes handicapées) avec peut-être des premières propositions début 2008. Nous avons demandé à y participer.

3 - Autres points abordés

Nous avons abordé la situation des enseignants référents (clarification des missions, conditions de travail, nombre...) Le cabinet a renvoyé cette question aux toutes prochaines discussions sur le métier d'enseignant.

Sur la formation des enseignants, notre interlocutrice est restée muette. Par contre elle a dit vouloir se pencher de nouveau sur la mise en oeuvre nécessaire des collaborations avec le secteur médico-social, la circulaire sur les unités d'enseignement étant une première étape.

Au final le chantier de la scolarisation reste ouvert. Plus de 160 000 élèves en situation de handicap devraient être scolarisés dans les établissements scolaires en cette rentrée, dont plus de 106 000 pour le premier degré : 66 000

dans les classes ordinaires, 40 000 en CLIS.

Par ailleurs, 200 Unités pédagogiques d'intégration (UPI) supplémentaires sont créées, ainsi que 1 250 places dans les services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD).

4- Mise en place d'un groupe de suivi de la scolarisation des élèves en situation de handicap

Lors d'une audience avec Xavier Darcos, le SNUipp a demandé et obtenu la mise en place d'un « groupe de suivi » de la scolarisation des élèves en situation de handicap. Nous devons être en capacité d'y faire état de toutes les situations concrètes rencontrées par les collègues (adjoints en classe ordinaire, enseignants spécialisés, directeurs...) sur le terrain. A cet effet, le questionnaire que nous avons réalisé l'an dernier à l'occasion du colloque sera mis en ligne prochainement pour permettre aux collègues et aux équipes d'école concernées de nous faire parvenir directement les informations.

Il y a urgence à faire aboutir désormais les réflexions sur des mesures concrètes pour les écoles, les élèves et les enseignants !